



Villemomble
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars, à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué le jeudi trente mars l'an deux mille vingt-trois, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

La loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire abroge à partir du 1er août 2022 les dispositions du code de la santé publique relatives à l'état d'urgence sanitaire, créé au printemps 2020, ainsi que le régime de sortie de crise sanitaire dit « transitoire », qui a pris fin le 31 juillet 2022. Ainsi, la séance s'est tenue en public et a été retransmise en direct sur le site Youtube de la Ville. Le caractère obligatoire du port du masque n'est plus imposé.

Présents: M. BLUTEAU Jean-Michel, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, M. PRINCE Patrick, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Mme LEFEBVRE Concetta, M. LABRO Philippe, Mme SERONDE Françoise, M. FITAMANT Alain, Mme POLONI Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette (jusqu'à la délibération n°1), M. AVRAMOVIC Jovan (jusqu'à la délibération n°11), Mme MÉLART Laurence, M. LE MASSON Gilbert, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, Mme LECOEUR Anne, Mme VERBEQUE Sandrine, M. BIYOUKAR Lahoussaine.

Absents, représentés : M. AVRAMOVIC Jovan représenté par Mme SERONDE Françoise (à partir de la délibération n°12), Mme CÉDÉCIAS Arlette représentée par M. FITAMANT Alain (à partir de la délibération n°1), Mme BLANCO Nathalie représentée par M. MAHMOUD Riad, M. GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. LE MASSON Gilbert, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. KALANYAN Aram représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. BANCEL Nathanaël représenté par M. MINETTO Jean-Marc.

Absents : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : Mme MÉLART Laurence.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil, et constate que la condition de quorum est remplie.

Mme MÉLART Laurence a été élue secrétaire de séance à **la majorité**.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

- ↳ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 mars 2023.
Dossier adopté à la majorité.

1. Approbation du compte de gestion de la Ville – Exercice 2022.
Dossier adopté à la majorité.
 2. Approbation du compte administratif de la Ville – Exercice 2022.
Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Madame Pascale PAOLANTONACCI, a été élue à mainlevée à l'unanimité, Présidente de séance. Sortie de Monsieur le Maire. Dossier adopté à la majorité.
 3. Affectation des résultats 2022.
Dossier adopté à la majorité.
 4. Rapport 2022 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de Villemomble.
Il est pris acte dudit rapport.
 5. Approbation du Budget Primitif de la Ville – Exercice 2023.
Dossier adopté à la majorité.
 6. Ouverture de l'autorisation de programme et crédit de paiement n°1 "Cœur de Ville"
Dossier adopté à la majorité.
 7. Fixation du taux des taxes directes locales pour l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité.
 8. Cession du bail commercial 2 Grande Rue à Villemomble.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
 9. Approbation du protocole d'accord à intervenir entre le Syndicat des copropriétaires de la Résidence du 6 rue Huraut à VILLEMOMBLE et la Commune : réalisation de travaux par la Commune sur le mur mitoyen séparant les propriétés respectives des parties.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
 10. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des Conseillers Municipaux.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
 11. Majoration des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Attribution de subventions aux 8 associations percevant de la Ville une subvention annuelle supérieure à 23K€, au titre de l'année 2023.
12. Attribution d'une subvention à l'association Villemomble Sports, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à la majorité.
 13. Attribution d'une subvention à l'association Villemomble Handball, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



14. Attribution d'une subvention à l'Association Artistique et Culturelle de Villemomble (AACV), au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
15. Attribution d'une subvention à l'association pour le Développement Economique Entrepreneurial Commercial et de l'Emploi à Villemomble, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
16. Attribution d'une subvention à l'association intercommunale "Mission Locale de Gagny/Villemomble/les Pavillons-sous-bois", au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
17. Attribution d'une subvention à l'association Club Geneviève Bergougniou "Loisirs Retraités", au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
18. Attribution d'une subvention à l'association Villemomble Partage, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité.
19. Attribution d'une subvention au Centre Médico-Social Marcel Hanra (CMSMH), au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
20. Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villemomble, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
21. Attribution de subventions d'un montant inférieur à 23K€ attribuées aux associations, au titre de l'année 2023.
 - 21.1. Attribution d'une subvention à la Société d'Entraide du Personnel Communal, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité.
 - 21.2. Attribution d'une subvention à l'association Union Nationale des Combattants UNC-AFN, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
 - 21.3. Attribution d'une subvention au Comité Départemental Charles de Gaulle, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à la majorité.
 - 21.4. Attribution d'une subvention à l'association Le Souvenir Français, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité.
 - 21.5. Attribution d'une subvention à l'association Ceux de Verdun, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
 - 21.6. Attribution d'une subvention à l'association nationale Mémoires du Mont-Valérien, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



21.7. Attribution d'une subvention à la société Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Saint-Louis, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.8. Attribution d'une subvention à la société Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Sainte-Marthe, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.9. Attribution d'une subvention à l'association Espoir pour le Cancer, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.10. Attribution d'une subvention à l'association Hôtel Social du 93, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.11. Attribution d'une subvention à l'association Scouts et Guides de France, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.12. Attribution d'une subvention à la Société d'Horticulture de Villemomble et des Environs (SHVE), au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.13. Attribution d'une subvention à l'association Club Léon Gamme, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à la majorité.

21.14. Attribution d'une subvention à l'association Compagnie d'Arc de Villemomble, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.15. Attribution d'une subvention à l'association Gymnastique Volontaire – Bel Air, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.16. Attribution d'une subvention à l'association Gymnastique Volontaire – La Forme Pour Tous, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.17. Attribution d'une subvention à l'association ATEMI – TAI JITSU, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.18. Attribution d'une subvention à l'Espace Multi Associatif des Marnaudes à Villemomble (EMAMV), au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

21.19. Attribution d'une subvention à l'association Smart & Strong Kids, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à la majorité.

21.20. Attribution d'une subvention à l'association Sports Folies, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.



21.21. Attribution d'une subvention à l'association Ecrivains Publics, au titre de l'année 2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

22. Jumelage - Fin de partenariat avec les villes de Droylsden (Angleterre) et Portimão (Portugal).

Il est pris acte dudit dossier.

23. Création d'un Relais Petite Enfance (RPE) au 57 boulevard du Général de Gaulle à Villemomble.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

24. Création d'un lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP) au sein du Relais Petite Enfance (RPE).

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

25. Approbation de la convention d'objectifs et de financement n° 23-003 accordé par la caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, relatif à la prestation de service unique, bonus « mixité sociale », bonus « inclusion handicap » et bonus « territoires CTg » pour le « jardin d'enfants ».

Dossier adopté à l'unanimité.

26. Approbation de la convention d'objectifs et de financement n° 23-004 à intervenir avec la caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, relative à la prestation de service unique, bonus « mixité sociale », bonus « inclusion handicap » et bonus « territoires CTg » pour la crèche collective « Pom'Cannelle » et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

Dossier adopté à l'unanimité.

27. Approbation de la convention d'objectifs et de financement n° 23-005 à intervenir avec la caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, relative à la prestation de service unique, bonus « mixité sociale », bonus « inclusion handicap » et bonus « territoires CTg » pour la crèche collective « Saint-Charles » et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

Dossier adopté à l'unanimité.

28. Approbation des conditions générales d'utilisation des véhicules municipaux (9 places).

Dossier adopté à la majorité.

29. Fixation d'un tarif pour l'achat d'un livre de prix de fin d'année aux enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la Commune, au titre de l'année scolaire 2022/2023.

Dossier adopté à l'unanimité.

30. Création de postes entraînant la modification du tableau des effectifs fixé au 9 mars 2023.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

↳ Liste des décisions, contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.

↳ Questions orales.



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

- ↳ Vœu présenté par le groupe Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes.
Vœu amendé n'ayant pas fait l'objet d'un vote électronique.

Clôture de la séance vendredi 7 avril à 2h53.

Le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis




Jean-Michel BLUTEAU

